

**Terri et Russelin ... dangereux ?**

Dans son communiqué de presse du 20 mai 2010, l'OFROU annonçait le lancement d'un programme de mise aux normes des tunnels des routes nationales suisses. D'après son étude, 126 des 220 tunnels de son réseau ne correspondent plus aux prescriptions les plus récentes. Les 4 grands points de sécurité examinés ont été la ventilation, les issues de secours, la signalisation des équipements de sécurité et l'approvisionnement en énergie.

Pour le canton du Jura, plusieurs points sensibles seront à corriger (extrait de la table en lien sous [www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/19127.pdf](http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/19127.pdf)):

N°	MS	Fonction	Département	Nom	Longueur (m)	Tunnelisation				Flux de trafic				Signalisation des Sécurité (S)				Équipement						
						MS	Prise	Ann.	Date	MS	Prise	Ann.	Date	MS	Prise	Ann.	Date	MS	Prise	Ann.	Date			
1	N16	JU	Mont Terri	1	4070	25.0	2	2011	3	Éclairage	5.0	4	2014	2	ventilation					Norme suisse				
1	N16	JU	Mont-Russelin	1	3550	20.0	2	2011	3	Bouclier	3.0	4	2014	2	ventilation					Norme suisse				
1	N16	JU	G. de Develier	2	816	2.0	2	2011	1	nach FI					ventilation					Norme suisse				
1	N16	JU	du Esoré	2	1080					nach FI					ventilation					Norme suisse				
1	N16	JU	de la Perche	2	1080					nach FI					ventilation					Norme suisse				
1	N16	JU	G. de la Beschière	2	930					nach FI					ventilation					Norme suisse				

On y apprend que pour les tunnels du Mont Terri et du Mont Russelin, la ventilation devra être changée (priorité 2, début des travaux en 2011 pour une durée de 3 ans), ceci pour un coût de 25 millions, respectivement 20 millions. Dans un deuxième temps, les issues de secours devront également être mises aux normes dans les deux tunnels.

Il est à remarquer que l'amélioration de la ventilation de la galerie de Develier figure aussi au programme.

Au vu de ce qui précède, nous adressons au Gouvernement les questions suivantes:

- 1) Au vu des montants et de la nature des travaux, quels sont les risques actuellement pris par les automobilistes en cas d'incendie important dans l'un de ces deux tunnels ?
- 2) La nature bidirectionnelle des tunnels n'augmente-t-elle pas les risques lors de dégagements importants de fumée ?
- 3) A quoi correspond la durée des travaux (3 ans) en terme de fermeture des tubes Terri et Russelin et de perturbation du trafic ?
- 4) Le Canton devra-t-il participer au financement d'une partie des travaux d'un montant total de 55 millions de francs ?
- 5) Les travaux sur la ventilation de la galerie de Develier ont-ils été effectués lors de la dernière fermeture complète en mai dernier ou est-ce de nouveaux travaux de plus grande envergure qui sont prévus ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 16 juin 2010

Pour le groupe UDC

*Dachet*  
Damien Lachat

*Boile*  
*Quattrone*  
*Muri*